CIP
Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises

Les ENTRETIENS du JEUDI

Centre d'**I**nformation sur la **P**révention des difficultés des entreprises.

Les difficultés ne sont pas une fatalité. Faites comme de nombreux entrepreneurs, bénéficiez des **Entretiens du Jeudi** et profitez d'informations personnalisées de la part de professionnels de l'entreprise et de la prévention

Contact : CIP National
19 rue Cognacq-Jay - 75007 Paris
cip@cs.experts-comptables.org
Tél. 01 44 15 60 00

MEMBRES DU CIP NATIONAL

Ordre des Experts-Comptables – Conseil Supérieur
CNCC – Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes
Conférence Générale des Juges Consulaires de France
Conseil National des Barreaux
CCI France
Organismes de Gestion Agréés – Aux côtés des petites entreprises
CMA – Chambres de Métiers et de l'Artisanat – Assemblée Permanente
Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce
Conseil National des Administrateurs Judiciaires & des Mandataires Judiciaires

MEMBRES ASSOCIÉS & PARTENAIRES

ecti – Professionnels Seniors
EGEE – La passion de transmettre
CCEF – Compagnie des Conseils et Experts Financiers
Sécurité Sociale Indépendants

© CIP National 2018

CIP
Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises

CHEFS D'ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ

Réagissez dès les premiers signes, bénéficiez des :

ENTRETIENS du JEUDI

Confidentiel | Gratuit



www.cip-national.fr

CHEFS D'ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ



… vous faites face à des retards de paiement, une baisse de chiffre d'affaires ou la perte d'un client important ? Les difficultés financières font partie de la vie quotidienne des entreprises.

Pourtant, ces difficultés peuvent souvent mener une entreprise à sa perte, si elles sont niées ou mal anticipées par son dirigeant. Ne laissez pas le doute s'installer. **Réagissez dès les premiers signaux et profitez des informations mises à votre disposition par votre CIP.**

L'existence et l'avenir de votre entreprise en dépendent. Alors n'attendez pas !

DES PROFESSIONNELS VOUS ECOUTENT



… bénévolement lors des **Entretiens du Jeudi** pour cibler vos besoins et vous orienter vers les sources d'informations utiles à votre situation. Votre conseil habituel est le bienvenu pour vous aider à définir au mieux vos difficultés.

Dans le CIP le plus proche ou celui de votre choix, **vous serez reçus par des experts** de tous les domaines de la gestion d'entreprise :

- **un expert-comptable / commissaire aux comptes,**
- **un avocat,**
- **un ancien juge de Tribunal de Commerce.**

Un conseiller technique de votre CCI ou de votre CMA pourra également y participer.

ET VOUS INFORMENT

… sur l'état de la loi, les procédures existantes et les plus favorables à votre situation, mais aussi **les recours possibles et leurs modalités** ou encore les spécificités propres à votre domaine d'activité.

Qu'elles que soient les difficultés, des solutions existent. Il est toujours bon de réagir avant que les problèmes ne s'installent durablement.

DE MANIERE ANONYME ET GRATUITE

… Ce collège d'experts n'a pas vocation à se substituer à vos conseils habituels, il ne débattra que sur les informations que vous lui communiquerez. Le CIP **ne tient pas de dossiers et ne diffuse aucune information à aucun tiers**.

Le rôle de nos experts consiste à vous écouter, cerner vos difficultés et leurs origines pour vous informer le mieux possible sur les solutions nécessaires à la survie de votre entreprise. Cet éclairage est à votre disposition **gratuitement sur rendez-vous.**

PRÈS DE CHEZ VOUS !

Parmi les **CIP répartis sur tout le territoire,** il y en a forcément un proche de votre lieu d'activité ou de votre domicile ! **Vous pouvez** également **vous rendre dans le CIP de votre choix.** Disponibles et faciles d'accès, ils vous attendent le plus souvent le jeudi, pour vous aider à retrouver le chemin du succès.



Pour trouver votre CIP, rien de plus simple ! Connectez-vous sur www.cip-national.fr, rubrique "Où trouver mon CIP ?"